



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



  
**daps85**  
Dispositif d'Appui  
aux Parcours de Santé de Vendée



Le DAC  
de Vendée



# EDITO

Le DAPS-85 assure depuis juillet 2022 les missions d'un Dispositif d'Appui à la Coordination. Il a pu montrer la pertinence du numéro unique pour les professionnels concernant les demandes d'information, d'orientation et pour la coordination pour les parcours de santé complexes.

Après une année 2024 difficile, suite à un surcroît d'activité et des départs, l'année 2025 a permis au DAPS-85 de reconstituer une équipe toujours efficace pour répondre aux besoins des professionnels et de la population sur les sujets qui le concernent.

Le DAPS-85 est aujourd'hui un partenaire ancré dans le paysage et attendu par les professionnels et les vendéens.

Le bilan des sollicitations, des réponses apportées et des accompagnements réalisés confirme à nouveau les choix stratégiques que nous avons définis :

- une plateforme facilement **accessible** à tous les professionnels, par des moyens divers, sur de larges amplitudes horaires,
- l'**absence de sélection** des demandes, que ce soit en fonction des âges ou des problèmes de santé posés,
- le principe de **subsidiarité**, le DAPS-85 n'ayant aucune vocation à se substituer aux ressources existantes,
- une réponse **personnalisée**, allant de l'orientation à la coordination renforcée avec un accompagnement ponctuel ou sur une plus longue période.

Cette année 2025 a été marquée par une restructuration permettant d'optimiser nos moyens et par un rapprochement avec les structures hospitalières.

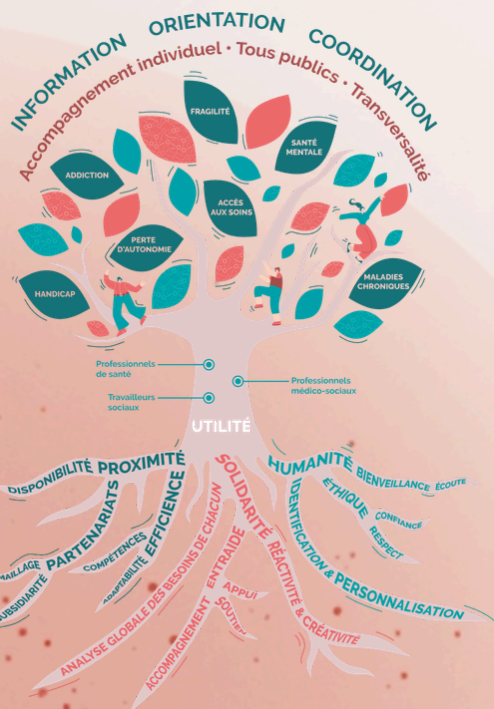
L'appropriation par tous les professionnels et la grande satisfaction des demandeurs et des usagers apportent la preuve de la pertinence du DAPS-85 aujourd'hui.

La richesse des partenariats et des collaborations ancre le DAPS-85 dans le paysage vendéen et assure les articulations entre les dispositifs et structures.

Merci à l'équipe salariée du DAPS-85, merci à l'ensemble des partenaires, merci à vous tous, pour ces partenariats au service de la population vendéenne.

Dr Teddy BOURDET  
Président du DAPS-85

Véronique BOURCY  
Directrice du DAPS-85



# Gouvernance

Le Conseil d'Administration du DAPS-85 a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 2025.

De plus, un nouveau président a été élu lors du conseil d'administration du 15 décembre 2025 ; le Dr Teddy BOURDET succède ainsi au Dr Philippe COLLEN.



# Equipe opérationnelle

## Pôle Direction et support administratif



**Véronique BOURCY**  
Directrice



**Laure LEVEAU**  
Assistante de direction  
Comptabilité, logistique,  
communication, vie de l'association

## Equipe de Coordination



**Aline GUILBAUD**  
Superviseur,  
responsable de l'équipe de coordination

## Pôle Coordination des Parcours de Santé complexes



**Angélique LOISEAU**  
Référénte parcours  
Gestion des HTU, soutien aux sorties d'hospitalisation  
parcours complexes et renfort aux coordinations

## Pôle Information/Orientation et Appui aux coordinations



**Chrystelle PREAULT**  
Territoires Nord-Est,  
Sud et Littoral



**Aurore ARCHAMBAUD**  
Territoires Nord-Ouest,  
Nord et Centre



**Carine LEFEBVRE**  
Référénte Parcours  
Nord-Ouest



**Mathilde BOURSEREAU**  
Référénte Parcours  
Nord



**Amandine PAVAGEAU**  
Référénte Parcours  
Centre & Nord-Est



**Laurence HERMOUET**  
Référénte Parcours  
Centre Vendée



**Stessy BOSSARD**  
Référénte Parcours  
Nord-Est et renfort Sud



**Julia DUSSAC**  
Référénte Parcours  
Littoral



**Valérie BARJOLLE**  
Référénte Parcours  
Sud Vendée

Au 31 décembre 2025, le dispositif comptait **12,7 Equivalent temps plein**.

L'accueil téléphonique et la mission information sont assurés prioritairement par les assistantes de coordination. La mission coordination est assurée par les référentes parcours avec un soutien des assistantes de coordination. La responsable est en supervision sur les situations particulièrement très complexes.

# Sollicitations



## Nb de sollicitations /année

2021 : 469

2022 : 873

2023 : 1261

2024 : 1181

**2025 : 1218**

**1114**

nouvelles personnes  
soutenues



Afin de correspondre aux besoins exprimés par les professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social, sur des problématiques de parcours de santé, le DAPS-85 est :

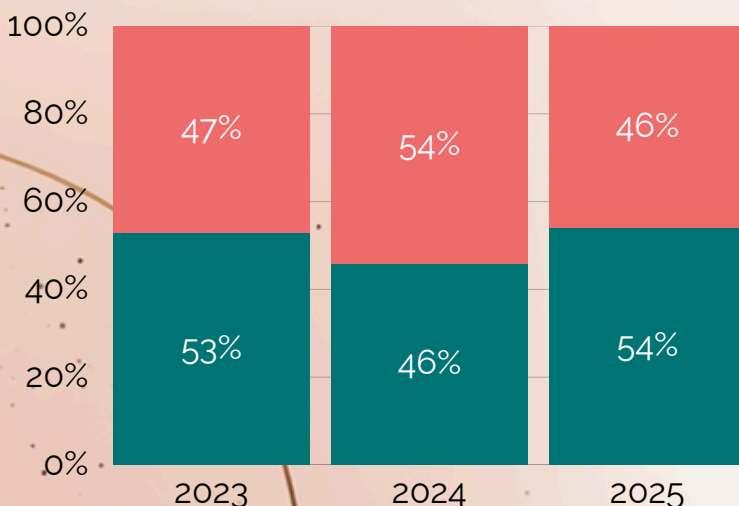


- joignable par téléphone au [02 51 94 54 95](tel:0251945495) et par mail avec une boîte mail générique [contact@daps85.fr](mailto:contact@daps85.fr), mais également avec un mail sécurisé [daps85@esantepdl.mssante.fr](mailto:daps85@esantepdl.mssante.fr)
- sur des horaires larges du lundi au vendredi de 8h à 19h

La demande par téléphone reste toujours plébiscitée par rapport aux autres modalités de sollicitation, et comme en 2024, les demandes sont toujours très bien réparties du lundi au vendredi et sur l'ensemble de la journée.

**Près de la moitié des demandes de 2025  
concernent une coordination  
de parcours de santé complexe.**

- Information et Orientation
- Coordination dont réorientation



INFORMATION

ORIENTATION  
VERS D'AUTRES  
STRUCTURES

COORDINATION

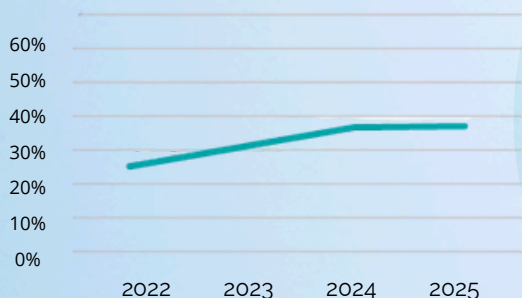
La proportion des demandes de coordination a légèrement baissé en 2025 par rapport à 2024. Il est difficile d'affirmer la raison de cette baisse. Il semble qu'elle soit apparue mi 2024 avec l'augmentation des délais de mise en place des coordinations.

# Détails des solliciteurs

Sur les 1218 sollicitations de 2025, on comptabilise **709 demandeurs** différents, dont **157 médecins** différents.

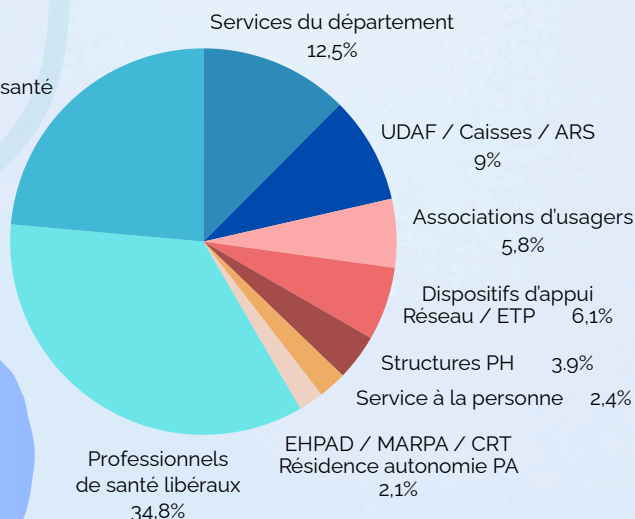


% de médecins généralistes vendéens ayant sollicité le DAPS-85 au moins une fois dans l'année



Après une croissance, entre 2022 et 2024, de la proportion des médecins généralistes vendéens qui sollicitent le DAPS-85, on constate avoir atteint aujourd'hui un plateau à 37%.

Etablissements de santé



Ainsi, si 48% des demandes sont issues du secteur sanitaire et que les professionnels de santé libéraux demeurent les demandeurs les plus fréquents (35%),

**la part des sollicitations issues du secteur social est en augmentation.**



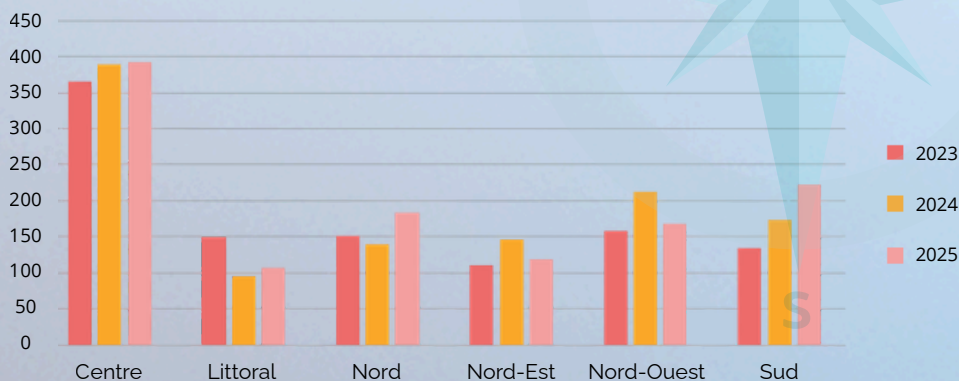
Un vrai travail de partenariat s'est mis en place pour améliorer le parcours de santé des personnes ayant des problématiques sociales. La présence des référents parcours aux COSC (Comité d'Orientation des Situations Complexes) et aux réunions RADARS (Réseaux d'Aide Décisionnelle aux Réponses Sociales) désormais systématique en est la preuve.

Il est à noter que les demandes émanant des établissements de santé continuent d'augmenter : 214 demandes en 2024 et 250 en 2025.

**Le DAPS-85 joue donc bien son rôle de dispositif transversal** assurant le lien entre les différents secteurs lors des situations de parcours de santé complexes.

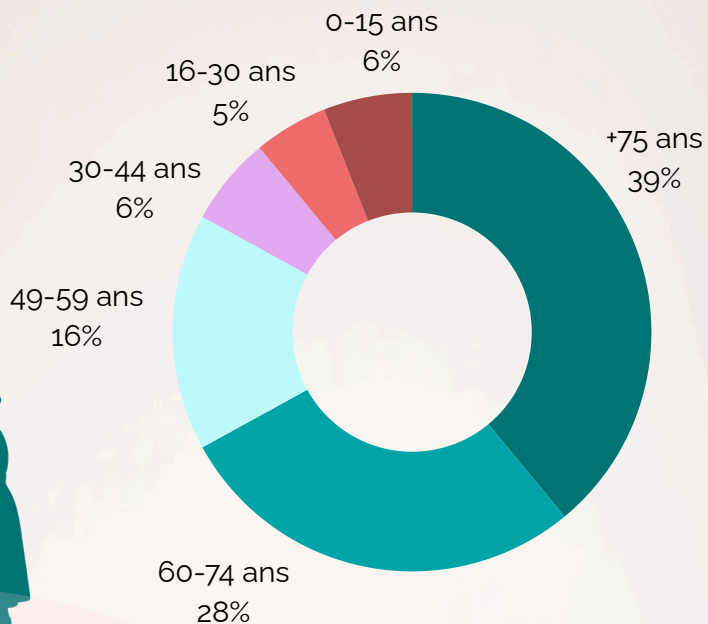
Les demandes reçues sont réparties géographiquement de façon cohérente avec le nombre de professionnels. On peut noter à nouveau une augmentation sur le secteur Sud (+ 8 points).

Evolution de la répartition des demandes par secteur géographique



Nous rappelons qu'en raison d'un nombre important de postes vacants, 3 secteurs (Nord-Est, Littoral et Centre) n'ont pas pu accepter de demande de coordination entre septembre 2024 et février 2025. Malgré une communication adaptée, la reprise a été relativement lente sur ces secteurs.

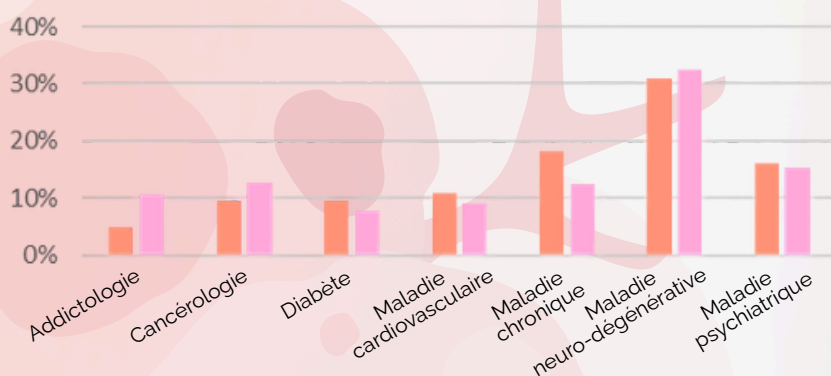
# Détails des sollicitations



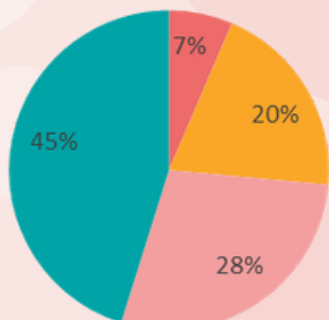
Sur l'ensemble des sollicitations, les personnes de 60 ans et plus représentent 67% en 2025. On constate cependant une augmentation des demandes concernant les adultes plus jeunes de 45 à 59 ans.

Les personnes accompagnées sont souvent atteintes de pathologies neurodégénératives (30% des cas) et pour 15% des cas de maladies psychiatriques. On note une augmentation des personnes ayant des problématiques d'addiction (5 à 10%) et une légère hausse des personnes atteintes de cancer.

Analyse des coordinations par pathologie principale



- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4
- Niveau 5



45% des personnes, dont le DAPS-85 assure la coordination, ont un profil de complexité de niveau 5, c'est-à-dire avec de très grandes complexités et 28% en grandes difficultés.

Durée d'accompagnement moyen  
**196 jours (9 mois)**

Au cours de l'année 2025, **662 coordinations** ont été réalisées par le DAPS-85.

Rapporté au nombre moyen d'emploi à temps plein de référentes parcours sur 2025 (7,8 ETP),

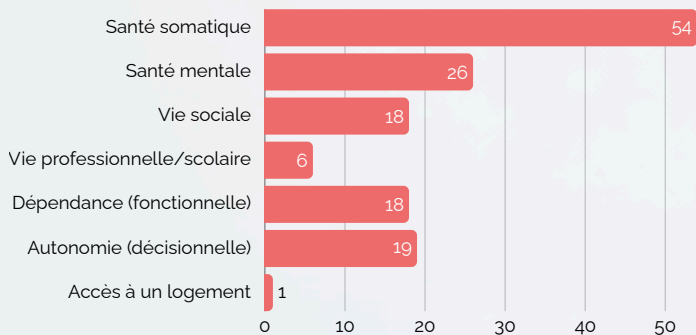
**la file active est de 84.8 coordinations/référentes parcours.**

# Animation territoriale

## Observatoire des ruptures

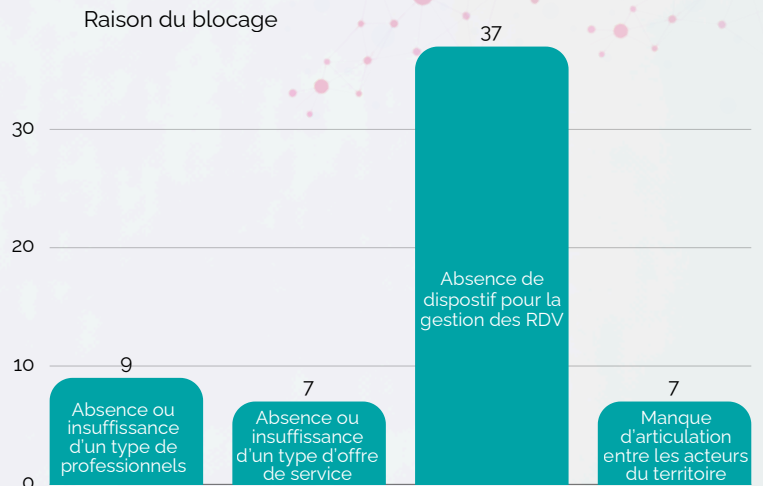
60% des situations bloquées après l'intervention du DAPS-85 sont dues à l'absence de relais pour les prises de RDV médicaux, malgré une situation stabilisée.

Quels sont les aspects de vie les plus impactés par la rupture de parcours ?



Dans le cadre de ses missions, le DAPS-85 participe à l'animation territoriale par le biais :

- de l'identification des ressources
- de l'observatoire des ruptures
- de sa participation à des groupes de travail visant à améliorer des parcours de santé spécifiques
- de coopération entre structures



Ces ruptures ont un impact significatif (47%), voir majeur (52%). Les impacts sont sur la santé somatique (88%) et psychique (42%) et, dans une moindre mesure, sur la vie sociale (29%).

## Participation à l'amélioration des parcours



Des référentes parcours, la responsable d'équipe de coordination ou la directrice du DAPS-85 contribuent au travail de l'amélioration de certains parcours. Leur vision terrain et globale est un atout lors de ces réflexions.

- ✓ 7 groupes de travail de 6 CLS (Contrat Local de Santé)
- ✓ 4 groupes de travail de 2 CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
- ✓ 4 groupes de travail du PTSM (Projet Territorial en Santé Mentale)
- ✓ 4 groupes de travail du collectif des DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)



## Coopération avec les autres structures

Les référentes parcours participent à des commissions lors de l'analyse de dossiers sur des situations complexes :

- ✓ 12 COSC (Comité d'Orientation des Situations Complexes) répartis sur le territoire
- ✓ 7 commissions RADARS (Réseaux d'Aide Décisionnelle aux Réponses Sociales) réparties sur le territoire
- ✓ 2 commissions hospitalières
- ✓ 4 autres commissions dont les CRT (Centre de Ressources Territorial), la consultation mémoire à Challans

De plus, la participation de la directrice du DAPS-85 à la gouvernance de certaines structures (PTSM, ILG, C360, Cap Répît, VISTA, CTS...) favorisent l'articulation entre les dispositifs et la vision macro des ressources du territoire.



## Exemples de COORDINATIONS



Sollicitation d'une référente autonomie du service d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées pour un monsieur de 83 ans, sans médecin traitant, ni suivi médical, présentant des troubles neurocognitifs et se retrouvant seul au domicile à la suite d'une rupture conjugale.

### Intervention du DAPS-85 :

- Evaluation multidimensionnelle commune avec la référente autonomie
- Recherche d'un médecin traitant et accompagnement au premier rendez-vous afin d'échanger sur les besoins en santé et au domicile
- Mise en lien avec tous les professionnels intervenants, augmentation des passages infirmier et adaptation du plan d'aide à domicile
- Demande d'un ergothérapeute pour l'adaptation du logement et d'une psychologue pour l'accompagner dans cette période de séparation
- Organisation de différentes consultations spécialistes (ORL, dentiste, ophtalmologue, cardiologue...) avec organisation des transports
- Récupération des différents comptes-rendus
- Mise en lien avec la mandataire nommée suite au signalement fait par l'assistante sociale de secteur et la référente autonomie



**Reprise du parcours de soins avec une coordination des différents intervenants**

**Mise en place d'un plan d'aide adapté permettant une stabilisation et une sécurisation du maintien à domicile.**



Sollicitation d'un médecin généraliste pour une patiente de 42 ans handicapée à 80% suite à un arrêt cardiaque avec syndrome de bi-polarité. Comportement très exigeant et agressif. Entourage familial épuisé. Risque de rupture du parcours de santé, car les intervenants professionnels souhaitent se retirer de la situation.

### Intervention du DAPS-85 :

- Lors d'une visite à domicile, identification des différents besoins, et projets de la personne, comme des professionnels déjà en place et ceux à solliciter
- Organisation d'une réunion de concertation :
  - identification d'une modification du comportement de la personne avec suspicion de prise de stupéfiants et de non-observance de son traitement
  - identification d'un syndrome de persécution
  - organisation d'une surveillance réalisée conjointement par une IDEL, la pharmacie et l'aide à domicile
- Ecoute active permettant de la rassurer et de diminuer son agressivité
- Réorganisation des différentes interventions au domicile

**Le parcours de santé est stabilisé sur le volet psychiatrique et comportemental.**

**La prise en charge et les interventions sont organisées et sont sereinement réalisées.**

**La situation est clôturée, le relais est fait auprès des professionnels.**

Sollicitation d'un cadre d'un centre hospitalier pour une femme de 70 ans hospitalisée, vivant seule à son domicile, isolée socialement, pas de médecin traitant ni de suivi médical. Syndrome de Diogène, troubles psychiatriques. Madame veut réintégrer son logement sans entrer en structure.

### Intervention du DAPS-85 :

- Evaluation multidimensionnelle pour évaluer les besoins
- Participation à l'évaluation pour la mise en place de services à domicile pour l'aide à la toilette et l'entretien du logement
- Mise en lien avec la pharmacie pour le traitement
- Mise en lien avec les transports solidaires pour assurer le transport à ses rendez-vous médicaux
- Achat de petits et gros électroménagers
- Mise en place d'un panier repas lors de son retour à domicile
- Organisation d'une RCP pour organiser et sécuriser le retour à domicile qui a permis de définir « Qui fait quoi ? »
- Échanges réguliers avec tous les partenaires durant l'accompagnement

**Rédaction d'un signalement auprès du procureur**

**Préparation du logement pour adapter et sécuriser le retour à domicile**

**Mise en place d'un étayage pour favoriser le maintien à domicile**

**Reprise d'un suivi médical et passage quotidien d'un infirmier pour l'observance du traitement et le lien avec le médecin traitant**

# Satisfaction des demandeurs

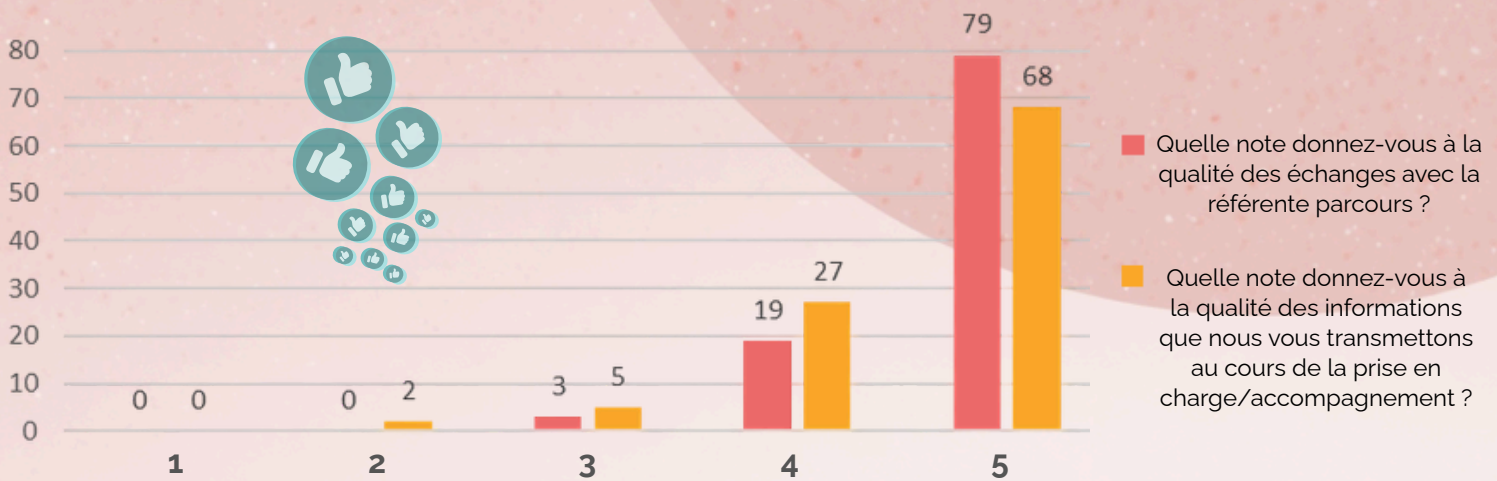


Les professionnels ayant répondu au questionnaire :

souhaitent faire à nouveau appel au DAPS-85 **96%**

recommandent le dispositif auprès de leurs collègues **97%**

**Satisfaction des demandeurs**   
**8,9** /10



Les professionnels apprécient autant la qualité des informations que la qualité des échanges avec les référentes parcours : 97% des répondants ont donné une note de 4 ou plus concernant la qualité des échanges et de 94% concernant la qualité des informations transmises.

*Votre dispositif est vraiment un plus pour l'accompagnement.*

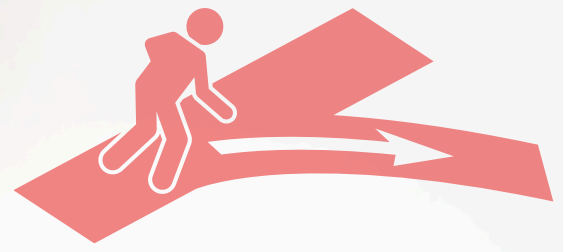
*Je parle beaucoup de vous aux collègues et aux internes, car vous êtes très utiles.*

*Collaboration et service au top !*

*Très satisfaite du service qui répond à un besoin de nombreuses personnes isolées.*

*Structure indispensable pour tout médecin généraliste.*





Le DAPS-85 a pu montrer son efficacité et sa pertinence. Il a su adapter ses actions et interventions avec l'évolution de l'écosystème.

Au cours des trois années précédentes, le DAPS-85 a eu pour objectif de répondre aux attentes des professionnels et aux besoins de la population, en respectant les recommandations nationales et en accord avec la loi de 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé qui définissait, entre autres, les DACs. Les années 2024 et 2025 ont montré les limites de faisabilité avec des moyens contraints.

2026 sera donc une année charnière, puisque pour des raisons d'effectif, nous ne pouvons répondre convenablement aux différentes demandes et notre champ d'intervention ne peut se développer convenablement à ce jour.

Le conseil d'administration en 2025 a décidé de **travailler sur les orientations stratégiques en partenariat avec ses différents partenaires et financeurs**. Le projet d'établissement devra établir le cap, décliné en objectifs opérationnels. Les pistes identifiées lors de demi-journées partenariales (ce qui doit être arrêté, ce qui doit être poursuivi, ce qui doit être développé) seront retravaillées par les membres du conseil d'administration et avec l'ARS, afin de mettre en adéquation les objectifs et les moyens.



Ce travail doit permettre d'aboutir fin 2026 début 2027 à la publication de notre projet d'établissement, en lien avec notre futur CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens), afin de répondre **aux besoins des professionnels et de la population vendéenne**.

## NOTRE DISPOSITIF



### SIMPLE

un standard unique pour toutes vos demandes d'appui



### DISPONIBLE

5 jours sur 7 du lundi au vendredi



### REACTIF

une équipe pluridisciplinaire qui connaît les ressources du territoire



### FIABLE

des réponses construites et vérifiées issues de concertations pluridisciplinaires

# Nos

**Une équipe disponible**  
par mail ou téléphone  
de 8h à 19h  
du lundi au vendredi

**Pour TOUS les professionnels**  
du secteur sanitaire,  
médico-social ou social de Vendée

**Pour toutes les situations**

**Une équipe**  
**pluriprofessionnelle réactive**

**La maîtrise du réseau**  
**d'acteurs sur le territoire**



Le **DAPS-85** est



**Le DAC**  
**de Vendée**

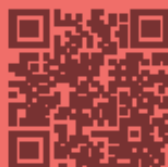
Dispositif soutenu par



**02 51 94 54 95**

**contact@daps85.fr**

Bât F - 50 rue J.Y. Cousteau  
85000 LA ROCHE-SUR-YON



 **daps-85.fr**

